



léo lagrange
Graulhet

FICHE DE POSTE : ENCADRANT(E) **TECHNIQUE SUR L'ACI** - VITICULTURE

Mission principale du service	Assurer l'accompagnement et l'encadrement professionnel des travailleurs en situation de production en chantier d'insertion sur support des métiers de la viticulture. Veiller au développement de leurs compétences et savoir-être socio-professionnels. Respecter les objectifs de production demandée en fournissant un rendu qualitatif.
Composition du service	40 personnes variables sur l'Association
Positionnement de l'agent	L'encadrant technique est placé sous l'autorité hiérarchique du coordonnateur du Projet Insertion, qui agit par délégation du Directeur, et sous l'autorité fonctionnelle du coordinateur du Projet Terres Inclusives.

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Mission principale	Organiser les situations de travail principalement en dans le domaine de la viticulture, en tenant compte des contraintes de production, du projet Terres Inclusives et du projet des personnes qu'il encadre pour leur permettre de développer des compétences, étayer l'employabilité générale et contribuer ainsi à leur insertion sociale et professionnelle.
Missions et activités du poste	<p>Mission : Encadrement et transmission de savoir-être et savoir-faire à des salariés en insertion.</p> <ul style="list-style-type: none">- Faire des choix de division et de coordination du travail, en tenant compte des contraintes économiques et des capacités personnelles et professionnelles des salariés.- Dynamiser, motiver, expliciter et réguler le travail des salariés en insertion en prenant en compte la nature du chantier et du groupe.- Analyser le travail prescrit aux salariés pour identifier et formaliser les compétences, comportements et attitudes professionnels attendus, dans une perspective d'évaluation, en situation de production ou hors poste, et de reconnaissance des acquis.- Analyser les contextes et environnements de travail en vue d'évaluer leur potentiel et faire des choix dans la répartition des tâches en tenant compte des acquis et difficultés des salariés.- Gestion des plannings des salariés en insertion, sous l'autorité du supérieur hiérarchique.- Management de proximité d'équipe en tenant compte du droit du travail. <p>Mission : Organisation et suivi de la production en lien avec le coordinateur du projet Terres Inclusives.</p> <ul style="list-style-type: none">- Définir les phases successives du processus de production, leur enchaînement et les moyens humains et matériels nécessaires pour élaborer des devis ou chiffrer des études de prix.- Prendre des décisions (éventuellement correctives) pertinentes (ex : approvisionnements, planification, pour rationaliser le processus de production,

	<p>optimiser les coûts et les délais.) concernant la production en vue d'améliorer son efficacité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se coordonner en temps utile et de manière appropriée avec les acteurs internes en vue d'assurer une bonne synchronisation de l'efficacité du processus d'échanges des informations. - Faire remonter les besoins et effectuer les reportings quotidiens via les outils informatiques. <p>Mission : Coordination avec les professionnels chargés de l'accompagnement social et socio-professionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire état aux professionnels concernés, sous une forme et des modalités appropriées, des informations significatives et pertinentes pour l'accompagnement des parcours, observées en situation de production. - Apporter sa contribution à l'analyse de la situation personnelle, sociale et professionnelle des salariés en insertion. - Rédiger les rapports d'incident, être garant sur la remontée de l'accident de travail. Communiquer avec les services administratifs si besoin. - Amener les salariés à faire part des difficultés qu'ils rencontrent dans les domaines personnel, social etc.
<p>Contraintes et difficultés du poste</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le respect des contraintes temporelles : Les personnes accompagnées signent un contrat de 1 an annualisé. - Anticipation : vigilance constante sur l'organisation, l'encadrement et la dynamique de groupe. - Capacité à gérer l'imprévu. - Travail en extérieur.

COMPETENCES GÉNÉRALES REQUISES SUR LE POSTE

<h2 style="text-align: center;">COMPETENCES GÉNÉRALES REQUISES SUR LE POSTE</h2>	
<p>Profil du poste</p>	<p>Les « Savoirs » généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication. - Maîtrise des outils bureautiques. <p>Les « Savoir-faire » généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer avec précision sa place et ses limites au sein de la structure. Respecter son cadre d'intervention. - Situer le rôle des intervenants chargés de l'accompagnement social et socioprofessionnel. - Prendre en compte en les mettant en synergie les données économiques et sociales inscrites dans les situations de travail. - Maîtrise de la technicité liée au support de production. <p>Les « Savoirs-être » généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adapter aux différentes situations de personnes. - Créer un climat de confiance. - Être à l'écoute. Rester dans son cadre d'intervention. - Adopter une attitude non discriminatoire. - Savoir gérer les situations de conflits. - Être réactif.

COMPETENCES SPÉCIFIQUES A LA VITICULTURE REQUISES SUR LE POSTE

Expertise sur le poste

Les « Savoirs » spécifiques :

- Organiser son travail en respectant les consignes de sécurité et l'environnement
- Préparer les matériels viticoles
- Entretien et assurer la maintenance des équipements
- Repérer les anomalies ou incidents sur les cultures

Les « Savoir-faire » spécifiques :

- Taille de la vigne
- Plantation
- Traitement et travail du sol (labours)
- Relevage et palissage (insertion des branches dans les fils releveurs)
- Ébourgeonnage (réduction du nombre de bourgeons)
- Épamprage (élimination des pousses non productives à la base du pied)
- Écimage ou rognage (coupe des branches trop longues)
- Vendanges vertes (réduction du nombre de grappes par pied)
- Effeuillage (coupe de feuilles pour une meilleure maturité du raisin).
- Vendanges : l'ouvrier viticole peut occuper des postes de coupeur, porteur, conducteur de tracteur (vendanges manuelles) ou conducteur de machine à vendanger (vendanges mécaniques)